Cote FRC 223

ADRESSE
AUX PROVINCES,
OU
EXAMEN DES OPÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Ils n'ont rien respecté, & ils veulent qu'on les respecte.

ouvrage dans les mains principes

1790.

NRW 489

ADRESSE
AUX PROVINCES.

MESSIEURS,

TOUS vos Députés vous assurent deux fois par semaine, qu'ils sont les régénérateurs de la France ; que vous devez à leurs soins le bonheur dont vous jouissez, & celui qui vous attend ; cependant les sages gémissent, & pas un ne daigne vous instruire ; écoutez une voix plus courageuse qui vient vous parler le langage de la vérité, & vous peindre les hommes que vous avez honorés de votre choix.

Vous aviez dit à vos députés : Rétablissez les finances ; assurez les propriétés des citoyens contre la déprédation du fisc, & leur liberté contre les ordres arbitraires. Vos idées étoient simples & justes. Vous connoissiez les maux qui vous affligeoient, vous en indiquiez le remède ; heureux si vos députés avoient pu croire que leur sagesse ne surpassoit pas la vôtre, & que le malheureux qui souffre est toujours le plus habile à indiquer ses maux !

Ainſi, pour les finances, vous aviez ordonné de combler le déficit par des économies, par des améliorations & même par des impôts. Vous étiez loin de penſer alors que ce déficit ne fût que de 56 millions; vous deviez donc croire que cette plaie ſeroit facilement guérie, puiſqu'en la ſuppoſant bien plus profonde, vous en aviez indiqué les remèdes certains.

En effet, le Roi propoſoit, ſur ſa maiſon, une réduction de douze millions, qui la laiſſoit encore la plus brillante cour de l'Europe, ci. 12,000,000 liv.

La Maiſon de Monſieur, pouvoit être réduite à quinze cents mille livres & la même ſomme donnée à M. le Comte d'Artois, laiſſoit une bonification de plus de trois millions, ci 3,000,000

Tout le monde indiquoit ſur les domaines engagés, une opération de 10 millions; il ſuffiſoit de ſanctionner aux engagiſtes actuels, la jouiſſance de ces domaines pendant quarante ans, ci. . . 10,000,000

On pouvoit bonifier plus

de huit millions ſur la perception des impôts, ci. . 8,000,000 liv.

Le clergé pouvoit ſe charger d'une ſomme de huit millions employée annuellement à des œuvres pies & indiquée dans le diſcours d'ouverture de M. Necker, ci. 8,000,000

La Ville de Paris ſe ſeroit chargée de l'entretien du pavé, des lanternes, des ſpectacles, en détruiſant à ſon profit, l'exemption des droits d'entrée pour certains particuliers; c'étoit une bonification de douze cents mille livres, ci. 1,200,000

La taille des nobles & du clergé étoit évaluée à plus de huit millions, & leur vingtiéme à plus de douze, ci. 20,000,000

La capitation du clergé qui n'en paie point, celle de la nobleſſe qui en paie ſi peu, celle des privilégiés qui obtiennent toujours des indemnités, offroit un bénéfice de trois millions, ci. . . . 3,000,000

On pouvoit ôter deux millions des penſions exceſſives, ci. . . . . 2,000,000 liv.

On pouvoit bonifier 15 millions ſur la guerre, ci. 15,000,000

Voilà quatre-vingts millions que la voix publique offroit, pour-ainſi-dire, à vos finances; c'eſt-à-dire, le déficit comblé, tel qu'il étoit du moins à l'ouverture de votre aſſemblée, & vingt-quatre millions au-delà.

Si on eût alors ouvert un emprunt de trois cents millions, à quatre pour cent, il eût été certainement rempli, puiſque l'Angleterre, la Hollande, & même en France, les corps & les pays d'états empruntent à ce même prix; ces trois cents millions employés à racheter les emprunts onéreux, donnoient encore une bonification de plus de ſept millions, ci. 7,000,000

Vous étiez donc alors avec un excédent

de plus de trente millions de revenu, & cependant vous n'aviez point augmenté les charges du peuple, puiſque vous n'exigiez que des contributions proportionnelles des riches qui s'y étoient ſouſtraits.

Alors en appliquant une ſomme annuelle de vingt millions en rembourſemens, vous faiſiez la loi à tous les capitaliſtes ; vous ouvriez un emprunt perpétuel pour reconſtruire à quatre ce qui étoit à cinq pour cent : & & en ajoutant toujours à la caiſſe d'amortiſſement, les bénéfices faits par ces nouvelles conſtitutions, nous aurions vu la dette s'éteindre bientôt, & l'argent à trois & peut-être à deux & demi pour cent, comme en Hollande. Jamais empire n'auroit vu ſes finances dans une plus heureuſe poſition.

Il reſtoit encore une ſomme annuelle de dix millions qu'il auroit fallu conſacrer aux rembourſemens ſuſpendus par l'Archevêque de Sens. Ce n'étoit pas ſans doute remplir toute juſtice, puiſqu'ils étoient bien plus conſidérables ; mais c'étoit faire pour ces capitaliſtes plus qu'ils n'eſpéroient : d'ailleurs, un grand nombre eût certainement replacé ſes fonds, & en autoriſant encore cette caiſſe à ouvrir des emprunts à plus bas intérêts, les amortiſſemens euſſent été plus rapides.

Le sort de la gabelle & des aides étoit encore fixé par vos mandats ; il falloit en laisser l'administration aux provinces qui les auroient conservés ou convertis en d'autres impôts ; & en les appliquant à l'acquittement des rentes viagères, ils eussent diminué chaque année, & cette certitude en eût rendu le fardeau très-supportable aux peuples.

Voilà donc ce qu'on pouvoit faire, ce que vous aviez ordonné qu'on fît pour vos finances, & voici maintenant ce qu'a fait l'assemblée nationale.

On a proposé & décrété la justice gratuite, c'est-à-dire, une augmentation annuelle de plus de cinquante-un millions d'impôts ; car cette opération suppose un remboursement de plus de huit cents millions, dont l'intérêt est de quarante millions ; & comme on ne payoit pour les charges de magistrature, qu'une somme de treize millions, voilà bien vingt-sept millions d'augmentation.

Ce n'est pas tout ; il faut détruire les droits du Roi sur les arrêts & les actes de procédure ; car tous les plaideurs savent qu'ils sont bien plus chers que les épices : c'est pour le fisc une perte de 14 millions.

Il faut ensuite assurer des appointemens

aux magiſtrats. Quelque foibles qu'on les ſuppoſe, on doit au moins les évaluer à 10 millions (1). Voilà donc en totalité une opération qui coûtera à l'état une impoſition annuelle de 51 millions; & cependant, en rendant la juſtice gratuite on laiſſe les frais les plus onéreux, ceux des procureurs, des avocats, des témoins & des experts.

Les droits de centiéme denier, de marc d'or ſur les offices; ces deux impôts qui n'atteignent point le peuple, ſont encore détruits par la juſtice gratuite.

L'abolition du régime féodal anéantit la plus grande partie des bénéfices qu'on pouvoit faire ſur les engagiſtes des domaines du roi.

Les municipalités & les gardes bourgeoiſes ſont devenues un objet très-diſpendieux qui conſommera plus que le produit des droits d'octroi.

Le clergé eſt tellement réduit, que, loin de bonifier ſur ce corps, il faudra certainement une impoſition pour le ſervice divin.

La deſtruction des droits ſeigneuriaux annulle, pour ainſi dire, les augmentations d'impôt qu'on pouvoit demander aux ſeigneurs.

---

(1) Il y aura 80 Cours ſupérieures.

La défertion de la plus grande partie de l'armée, le gaſpillage d'armes, de chevaux, d'habits uniformes, fait par les déſerteurs, compenſe pour long-tems les bonifications qu'on pouvoit faire ſur le militaire.

La ſeule défertion du régiment des Gardes exige un rembourſement de 8 millions, &, ce qu'on ne croira jamais, la ville de Paris a donné 1,20,000 livres aux Gardes-Françoiſes.

Cette armée de déſerteurs qui s'étoit jettée dans Paris, coûtoit 17,000 livres par jour pendant près de deux mois.

La nouvelle municipalité établie dans cette ville ne procure du pain qu'avec des frais énormes. On envoie moudre à douze lieues; on établit des moulins à bras, où huit hommes, à 30 ſ. par jour, ne peuvent moudre que trois ſeptiers de grains. En un mot, la totalité des entrées ſuffit à peine aux frais de cette nouvelle adminiſtration (1).

La ville de Paris s'eſt encore emparée du produit de la poſte aux lettres; car, le déſordre conſomme tout. Dira-t-on que l'aſſemblée nationale n'eſt pas coupable de ce déſordre? Mais n'eſt-il pas la ſuite du ſoulèvement de Paris; & n'eſt-ce pas elle qui

(1) C'eſt une perte pour le fiſc de 35 millions par an.

l'a produit ? Les principaux auteurs ne sont-ils pas dans l'assemblée ? N'a-t-elle pas fait en petit, dans toutes les villes du royaume, ce qu'elle a fait en grand dans la capitale ? N'est-ce pas elle qui a approuvé le peuple, lorsqu'il a forcé les prisons des Gardes-Françoises ? N'est-ce pas elle qui a crié aux armes, sous prétexte qu'on vouloit l'égorger, qui a répandu ces contes absurdes, qu'on avoit mandé des canonniers pour tirer sur les députés à boulets rouges, qu'on avoit mis des barils de poudre sous la salle ? Que sais-je ! Tous les moyens les plus odieux ont été employés pour abuser le peuple ; les courriers dans les provinces, la nouvelle des brigands ; tout le royaume, Paris à la tête, ne s'est révolté que pour elle, par elle, avec elle ; & on ne lui demanderoit pas compte de cette révolte ! Elle a tout vu & tout approuvé ; elle a refusé de seconder M. Necker lorsqu'il cherchoit à rétablir le calme ; elle a dit qu'elle n'étoit forte que par la sédition du peuple ; elle a avili le roi, elle a donné l'exemple des proscriptions ; elle a produit, elle a fomenté, elle fomente encore la sédition ; & lorsque cette sédition cause tous nos malheurs, elle n'en seroit pas coupable !

Les inquiétudes données à tous les citoyens ont causé des émigrations infinies

qui ont prodigieuſement diminué le produit des impôts ſur les conſommations (1).

Le déſordre des finances a rendu impoſſible toute converſion avantageuſe des rentes, car il eſt notoire qu'on porte en pays

(1) Ainſi les inſultes faites à Madame l'Infantado, qui conſommoit en France environ 800,000 livres, dont plus de la moitié appartenoit aux pauvres, viennent de lui faire quitter le royaume, & l'ont ramenée dans ſa patrie. Il eſt public qu'on ne compte plus à Paris que trois Anglois. La conſommation de cette ville eſt diminuée de plus de 400 bœufs par ſemaine. Qu'on ſe rappelle en effet la quantité de fortunes immenſes qui ſe conſommeront aujourd'hui chez l'Etranger. M. le comte d'Artois, Madame la comteſſe d'Artois, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, Madame la princeſſe Louiſe de Condé, la ſuite immenſe de ces princes, M. le baron de Breteuil & toute ſa famille, M. le Maréchal de Broglie, M. le prince de Lambeſc, M. le prince de Vaudemont, M. le préſident d'Aligre, M. le prince de Monaco, Madame de Polignac, M. le duc de Luxembourg, M. le comte d'Eſcars, M. de Villedeuil, M. de Barentin, &c..... En un mot, il n'y a pas de jour où l'Hôtel-de-ville de Paris n'ait ſigné plus de deux cents paſſeports : & ſoyez étonnés de la diminution des conſommations, de la rareté du numéraire, & du nombre infini de pauvres !

étranger l'or & l'argent en nature, & on peut se flatter si peu d'emprunter à quatre pour cent, que le dernier emprunt, qui, par la facilité de donner la moitié en papier, offroit un placement à six pour cent, n'a pas pu se remplir.

« Les banqueroutes se multiplient à l'infini, personne ne vend, on a contremandé toutes les demandes faites aux manufactures de Lyon; le fisc perd tous les droits que ces marchandises acquittoient. »

La contrebande, qui a approvisionné de tabac presque toutes les provinces du royaume, a diminué pour long-tems les produits de cette ferme.

« La gabelle & les aides sont détruites partout. Les provinces qui y étoient soumises, ont acheté au plus bas prix leur sel, & elles en sont fournies pour longues années. On ne sauroit se flatter de remplacer ces impositions dans un tems où le commerce est mort, où les capitalistes envoient leurs fonds en Angleterre, où tous les riches fuient en pays étranger, & où le peuple étant sur le point de manquer de travail, sollicite des secours au lieu de pouvoir en offrir. »

La destruction de l'autorité royale a fait armer le peuple & a désarmé la force publique. Les impôts ne se paieront donc pas ?

Car celui qui paie eſt armé, & celui qui fait payer ne l'eſt pas.

Les frais de l'aſſemblée coûtent déjà plus de cinq millions.

Les colonies ne veulent plus être ſoumiſes à recevoir la morue & les farines des mains de la métropole ; ainſi voilà deux branches immenſes de commerce détruites, & par conſéquent des pertes pour le tréſor royal.

L'ordre de Malte, ſi néceſſaire à notre commerce du Levant, déclare qu'il ne peut plus reſter attaché à la France, ſi on ne lui rend pas ſes dîmes ;

Voici donc les opérations de l'aſſemblée nationale pour le rétabliſſement de nos finances. L'homme le moins verſé dans la connoiſſance de nos affaires & du crédit, auroit trouvé une bonification de plus de cent millions, & l'aſſemblée en ſoulevant le peuple a rendu très-difficile, & dans pluſieurs provinces impoſſible la perception ordinaire des impôts ; elle a annullé, en corrompant les troupes, les bonifications qu'on pouvoit faire ſur la guerre ; elle a empêché toute converſion des intérêts onéreux. Elle n'a pas pu faire remplir un emprunt à cinq pour cent, & pas même à ſix. Elle a fait déſerter tous les étrangers & fuir hors de leur pays les plus riches conſommateurs du

royaume ; elle a consommé par ses milices bourgeoises la totalité du produit des octrois ; elle a prodigieusement diminué le produit des entrées de Paris, & fait consommer le reste par la nouvelle municipalité qu'elle a établie ; elle a entièrement détruit le commerce, cette branche la plus productive des impositions, elle a fait sortir le numéraire du royaume, au point qu'il manque sur la place. Elle a rendu nécessaire une augmentation d'impôt de six millions par son fameux arrêté de la justice gratuite ; elle a presque nécessité la banqueroute, ou du moins la suppression des paiemens, & son génie n'a vu d'autre ressource que le désastreux expédient de la fonte de l'argenterie, qui a tant déshonoré M. Silhouette, & celui d'imposer sur tous les citoyens l'énorme contribution du quart de leurs revenus ; mais comment la payer cette énorme contribution ? Quoi ! dans la destruction de toutes les fortunes, lorsque le peuple a été ruiné par l'hiver le plus cruel & la cherté la plus excessive des grains, lorsque les seigneurs voient leurs droits détruits, & une partie de leurs châteaux brûlés, lorsque le clergé ne sait plus ce qu'il possède, c'est alors qu'on propose une imposition plus forte que la taille & les vingtiémes ! Je le demande, étoit-ce-là vos ordres, ou quels hommes avez-vous honorés de votre confiance ?

Mais peut-être avez vous cru que cette demande exorbitante ne vous avoit eté faite qu'après avoir recherché toutes les améliorations poſſibles, qu'après avoir examiné les états de recette & dépenſe, qu'après s'être aſſuré du moins que c'étoit à la fois l'unique & le certain remède de tous les maux. Apprenez ce que les générations futures auront peine à croire ; l'aſſemblée n'avoit rien vu, rien examiné ; pas un ſeul état n'avoit été mis ſous ſes yeux, de maniére qu'en vous demandant ce redoutable impôt, aucun de vos députés ne peut vous certifier qu'il ſuffira à nos beſoins ; pas un ne ſait ſi cette ignominieuſe reſſource de la vaiſſelle qui montre aux nations étrangéres le dernier état de la détreſſe, peut rétablir les affaires. Que dis-je ? l'aſſemblée a même défendu toute diſcuſſion ſur la demande de cet impôt ; & parce que M. de Mirabeau eſpére perdre M. Necker, ſi ce plan ne réuſſit pas, il a fallu l'adopter ſans examen. Quel deſpotiſme plus violent a été jamais exercé ſur vos fortunes, & quel miniſtre auroit oſé demander cette immenſe contribution ſans en conſtater la néceſſité ?

Voilà comment vos députés ont exécuté vos ordres pour le rétabliſſement des finances ; & voici comment ils ont conſervé aux propriétés le reſpect dont vous leur aviez fait une loi ſi préciſe.

PROPRIÉTÉ.

Vous appelliez une propriété tout ce qu'on avoit acquis ſous la ſauve-garde des loix ; cependant on détruit le fief que vous poſſédiez à ce titre ; vous croyez l'état de votre fils aſſuré par ſon bénéfice, on le lui enlève. Vous aviez un office de magiſtrature ; c'étoit à-la-fois votre fortune & votre exiſtence ; vos concitoyens ſe louoient de votre intégrité, de votre exactitude, & cette place acquiſe & méritée, il faut la perdre : car dans le déſordre de nos finances, vous ne vous flatez pas d'être rembourſé, & cependant vous ne pourrez la vendre, puiſque perſonne ne voudroit l'acheter.

Votre fortune étoit en droits ſeigneuriaux, & ils ſont détruits, car il ſuffit à vos redevables de vous dire qu'ils ſont un reſte ou un remplacement de ſervitude. Quelle propriété ſera donc ſacrée aujourd'hui, ſi toutes les loix ſont annullées, ſi les obligations les moins conteſtées ſont détruites ; ſi des députés, envoyés pour ſanctionner tous les droits, ont celui de les violer tous ?

Juſqu'à préſent, lorſqu'on attaquoit vos propriétés, les cours faiſoient au moins

entendre vos remontrances ; & voilà une assemblée qui dépouille tous les citoyens & n'en souffre aucune ; qui ne permet pas même au Roi d'en faire ; qui défend au pere du peuple de veiller pour ses enfans, & qui le force de sanctionner en aveugle des principes destructeurs de leurs fortunes & de leurs droits.

Vous aviez demandé que la noblesse payât comme les autres citoyens, elle y consent ; elle l'offre avec plaisir, & on la dépouille.

Vous demandiez que vos seigneurs habitassent leurs terres pour les enrichir, voilà qu'on les en éloigne, en détruisant toutes les seigneuries.

Vous demandiez des réglemens sur les dîmes, & on les enlève au clergé.

Vous vouliez qu'on rendît utiles les religieux en les employant à l'éducation publique, & on les chasse ; leurs richesses étoient une véritable propriété pour les lieux qu'ils habitoient, & elle va passer dans les mains des rentiers.

Vous regardiez la religion de vos peres comme la plus chere de vos propriétés, & on a prêché publiquement le calvinisme dans votre assemblée.

Vos propriétés pouvoient à peine ſupporter les impôts qu'elles acquittoient, & on vous a mis entre la néceſſité d'une banqueroute & celle d'une augmentation d'impôts fort au-deſſus de vos forces.

Vous regardiez les collèges, les hôpitaux, les ſéminaires, en un mot, tous les établiſſemens publics comme une propriété ſacrée ; vos députés les ont dépouillés de leurs droits ſeigneuriaux & de leurs dîmes, c'eſt-à-dire, de la plus grande partie de leurs dotations.

En un mot, cette aſſemblée à qui vous aviez donné la charge ſpéciale de défendre toutes les propriétés, a cependant attaqué à-la-fois le fonds, le revenu & le mobilier : le fonds, en vous dépouillant de votre fief, de votre charge, de votre bénéfice, de votre terre ; le revenu, en vous en impoſant le quart, ſans en conſtater la néceſſité ; le mobilier, en vous faiſant porter à la monnoie toute votre argenterie & celle de vos égliſes.

Mais tandis qu'elle rempliſſoit ſi extraordinairement vos ordres ſur le reſpect dû à vos propriétés, que faiſoit-elle pour vous rendre libres ?

Liberté.

Vos idées étoient claires sur la liberté. Vous vouliez n'être responsables qu'à la loi, & pouvoir faire tout ce qu'elle ne défend pas ; ainsi vous demandiez la destruction des lettres-de-cachet &, de tous les moyens de vengeance personnelle que les ministres pouvoient exercer ; cette demande étoit juste, & le Roi, d'accord avec vous, s'étoit déjà exprimé comme son cœur le fera toujours.

Mais aviez-vous ordonné qu'on jettât l'alarme dans toutes les villes & bourgs du royaume, pour armer tous les citoyens les uns contre les autres ?

Aviez-vous ordonné d'envoyer des courriers pour vous annoncer des prétendus brigands qui n'ont jamais existé que dans votre assemblée nationale ?

Aviez-vous ordonné de débaucher toute l'armée, & de faire des soldats autant de déserteurs qui inquiètent la capitale & vont certainement infester les provinces ?

Aviez-vous ordonné qu'on abusât du nom du Roi pour envoyer de prétendus ordres de sa part, afin de piller & brûler les maisons des Seigneurs & des Religieux ?

Aviez-vous ordonné qu'on mît à mort des citoyens ſans aucune forme de procédures ?

Leur aviez-vous donné la premiére idée du jeu de la lanterne ?

Aviez-vous ordonné à un petit M. Barnave de dire au milieu de l'aſſemblée qu'il ne falloit pas s'occuper des fureurs du peuple, parce que le ſang qu'il verſoit n'étoit pas pur ?

Aviez-vous ordonné qu'on fît de votre Roi un Roi de théâtre ; qu'on le fît paſſer ſans gardes & comme un criminel, dans un double rang de cent mille hommes armés, tous prêts à le tuer au moindre ſignal d'un de vos députés ?

Aviez-vous ordonné qu'on lui enlevât juſqu'à ſa garde, & qu'on en fît la fable de toutes les nations ?

Aviez-vous ordonné qu'on aſſaillît ſon palais, & qu'il fût pendant 24 heures entre la vie & la mort, lui, ſa femme, ſes enfans & toute ſa famille ?

Aviez-vous fait le complot de porter à Paris la tête de la Reine, de vous précipiter dans ſon appartement, de vous baigner dans le ſang des malheureux gardes qui ont péri

pour la sauver, & avez-vous partagé la rage des forcenés lorsqu'ils ont appris qu'elle avoit échappé à leur fureur ?

Aviez-vous ordonné de tenir votre Roi dans les fers, & étoit-ce le prix que vous réserviez au prince qui avoit rendu à la nation ses premiers droits ?

Aviez-vous ordonné de retrancher à ce malheureux Prince ses amusemens les plus innocens : de ne lui donner d'autre garde que ses Bourreaux, & d'autre occupation que celle des crimes qu'il a à redouter ?

Aviez-vous ordonné que la liberté fût telle qu'on ne pût voyager sans un passe-port de la ville de Paris ; qu'on fût arrêté dans tous les bourgs, conduit dans tous les hôtels-de-Ville, & par-tout insulté ?

Aviez-vous ordonné à vos députés de s'assurer d'une armée de brigands prêts à égorger tous ceux qui n'opinent pas pour des fureurs ?

Aviez-vous ordonné d'assommer M. l'Archevêque de Paris & de forcer les opinions à coups-de-pierres ?

Aviez-vous donné des listes de proscriptions où l'on inscrivoit tous ceux qui ne vouloient d'autre liberté que celle des loix ?

Aviez-vous ordonné à vos députés de jetter l'effroi parmi tous les citoyens, de faire fuir les étrangers, de rendre sanguinaire la plus aimable nation de l'univers, & de faire jouer votre assemblée sur les théâtres des peuples voisins comme la farce la plus ridicule & la plus atroce ?

Aviez-vous ordonné de n'être pas fidele à vos mandats, & de prononcer qu'on n'en devoit tenir aucun compte ?

Aviez-vous ordonné d'ôter aux loix toute leur autorité, aux tribunaux leur exécution, & de faire une coalition avec le palais-royal, pour ne laisser de force publique que celle de cet infâme lieu ?

Aviez-vous ordonné de faire tenir dans l'esclavage depuis trois mois M. le Baron de Besenval, avec une garde qui coûte à la ville de Paris 600 livres par jour ; & lorsque M. Necker frappé de l'émigration de tous les riches du royaume, demanda qu'on rétablît le calme & qu'on remît M. de Besenval en liberté, avez-vous ordonné de ne pas écouter ce ministre ?

Aviez-vous ordonné que la correspondance de vos députés ne fût qu'une correspondance incendiaire ?

Voilà cependant ce qu'on a fait, voilà

l'ouvrage de vos députés, & graces à leurs soins, il n'est pas un citoyen dont la liberté & la vie ne soient à discrétion ; il n'en est pas un qui ne sacrifiât une grande partie de sa fortune pour se trouver dans la position où nous étions il y a un an ; & cependant si on avoit daigné lire vos cahiers & exécuter vos ordres, cet empire seroit parvenu à un degré de prospérité, dont l'imagination se forme à peine une véritable idée. Oui, vos demandes furent raisonnables ; mais cette sagesse qui les dicta, n'a pas présidé au choix de vos députés. Quels hommes, j'ose vous le demander, avez-vous choisis ! Tout ce que vous mépriſiez peu d'années auparavant ; des jeunes gens à qui vous ne connoissiez pour talens que des fureurs, & pour expérience que de l'intrigue ; des magistrats déshonorés par leur conduite, lorsque le despotisme expirant cherchoit à se ranimer par l'établissement des grands bailliages ; des officiers de justice subalterne qui veulent détruire les parlemens pour profiter de leurs dépouilles ; des propriétaires qui fatiguent les campagnes de leurs prétentions, & qui occupés à rivaliser avec leur seigneur, ne le sont presque jamais de secourir le peuple ; des prêtres crapuleux & d'une sale ignorance ; des nobles toujours prêts à se tourner vers le puissant, & qui n'ont vu dans votre confiance que des moyens de fortune ;

quel ſentiment d'honneur, quelle fidélité à leurs devoirs, pouviez-vous eſpérer de pareils choix?

Qu'eſt-ce, je vous le demande, qu'un petit Robeſpierre, qui n'étoit connu à Arras que par ſon ingratitude pour l'Evêque qui l'avoit fait élever?

Un Mirabeau, échappé à la corde, mais jamais à l'infamie, & dont le nom ſeul eſt une groſſe injure?

Un Prince qui n'a jamais été connu de vous que par ſa crapule, ſon amour de l'argent & ſon inſouciance de l'opinion publique?

Un Pethion de Villeneuve, chez qui vous n'aviez pu diſtinguer que la confiance de la ſottiſe, & qui, vil inſtrument des factieux, eſt comme ces crieurs de la foire, que l'on fait aboyer à la porte des théâtres, pendant que dans l'intérieur on joue la pièce?

Un Barnave, inſolent, fat, ignorant, à qui l'eſprit tient lieu de principes & de morale, en un mot ce qu'on appelle un drôle?

Deux Lameth, cette famille jadis ſi intriguante & ſi baſſe à la cour; plats valets dans le tems de la ſervitude, & inſolens dans le tems de l'audace. Vous les verrez à la tête des furieux tant que les fureurs meneront à la fortune; vous les retrouverez

dans les antichambres ſi elles ſont encore la ſource des graces, & toujours intriguans par eſſence, ſe payer du mépris, par les places ou par l'argent?

Un Caſtellane, perdu de dettes, qui crie contre le deſpotiſme, & ne vit depuis pluſieurs années que par des arrêts de ſurſéance?

Un Duport, dégoûtant de mauvaiſe foi, de ſubtilités & d'intrigues?

Un Goupil de Prefeln, que vous aviez vu ſe traîner dans la boue du parlement Maupeou & dans celle des grands bailliages?

Un curé Grégoire qui, avec un autre curé Dillon, diſpute de propos ſéditieux, & au lieu d'un miniſtére de paix, qui exige des talens & de la vertu, ne remplit & ne pourra jamais remplir que le rôle d'un factieux?

Un Cottin, qui n'étoit connu de vous que pour avoir opprimé ſes vaſſaux, & que vous avez depuis cru populaire, parce qu'il vous a cent fois offert de remplir la Bretagne de carnage & de ſang?

Un Glezen, ſon digne émule, qu'on a vu aſpirer à une place dans un comité formé pour punir de prétendues trahiſons, la quitter lorſqu'il a vu ſes confreres moins ſanguinaires que lui, y rentrer lorſqu'il l'a vu compoſé d'une maniére digne de ſon ame féroce, & dénoncer à la nation un citoyen vertueux que les

ames honnêtes ont vengé, en vomiſſant le mépris ſur ſon vil dénonciateur ?

Un abbé Sieyes, que vous avez vu ſe déshonorer à l'aſſemblée d'Orléans, & qui, après avoir tenté en vain tous les moyens de faire fortune, eſt venu confondre les conditions pour voler & piller dans le déſordre ?

Un Clermont-Tonnerre, également mépriſé dans les deux partis qu'il a trahis & ſervis tour-à-tour, eſprit ſublime pour les petites choſes, & ſi mince pour les grandes ; qui ſe croit digne de la fortune, parce qu'il eſt trompeur comme elle, & qui, envieux de tout ; mais n'ayant que les petits moyens de ſa médiocrité, ne connoît l'ambition que comme les impuiſſans connoiſſent l'amour par des inquiétudes & par la jalouſie ?

Un la Borde, riche de quarante millions volés à l'état, le financier de l'archevêque de Sens, alors le plus fidele ſuppôt du deſpotiſme, & qui, après s'être enrichi du ſang des malheureux, veut encore qu'on détruiſe pour lui les rangs où l'argent ſeul ne pouvoit pas atteindre ?

Un Gouy d'Arcy, qui, dans cette vile aſſemblée, n'a pas pu même éviter le mépris ?

Un marquis de la Cote, vil intriguant en Hollande, & l'une des principales cauſes de notre déshonneur dans les affaires de cette

république. Incapable de se montrer au grand jour, n'ayant pour esprit que de la fausseté, pour physionomie qu'un rire niais, pour talent que l'art de se taire, pour courage que celui de machiner dans les ténèbres; sa force est celle du basilic de la fable, dont les poisons étoient mortels, lorsqu'on ne l'appercevoit pas, mais qu'il suffisoit de regarder pour le terrasser & le détruire ?

Un comte de Crillon, dont l'esprit de travers est presque passé en proverbe, qui se croit des idées neuves, parce qu'il les a fausses, & qui, jouissant toujours de ses heureuses découvertes, porte dans le monde cette aimable satisfaction de lui-même, qui n'est pour le public que la confiance de la sottise : dominé par je ne sais quelle manie philosophique, il est, pour la vérité, ce qu'un petit-maître de province est pour la mode, ne croyant l'avoir saisie que lorsqu'il est parfaitement ridicule. Enfin, champion mal-adroit de M. Necker, sa pesante amitié ignore qu'on ne sert pas ses amis par l'ennui qu'on en donne, & que s'il est en général courageux de les défendre, le seul point d'honneur des sots est d'adorer dans le respect & dans le silence ?

Des Noailles, qui, comblés des bienfaits de nos Rois, sont devenus leurs persécuteurs, lorsqu'ils ont vu qu'il y avoit plus à

gagner dans l'ingratitude que dans la reconnoissance ?

Un Chapellier, maudit par son pere, mépriſé au barreau, ſans talens diſtingués, ſans principes, faiſant le mal, paace qu'il eſt l'oppoſé du bien, & obligé de cacher ſa médiocrité ſous des fureurs que ſon eſprit conçoit, mais que ſon ame de boue ne ſauroit pas même éprouver ?

Un Reubell, un Lavit, un Buzot, un duc d'Aiguillon, un Coroller, un Biozat, &c. &c. &c. mais c'eſt trop ſalir ma plume de ces noms avilis, qui ne rappellent que les fureurs & la baſſeſſe, & qui, comme les bourreaux, ne peuvent être appellés que lorſqu'il faut répandre du ſang ?

Que pouvions-nous attendre de tels hommes ? N'oubliez pas le mot du Roi, lorſqu'il apprit vos malheureux choix : « *Qu'auroit* » *dit la nation, ſi j'euſſe ainſi compoſé les* » *notables ou mon conſeil* ? » Envoyez des fidèles émiſſaires qui ſoient témoins de leurs efforts pour perdre la choſe publique ; qu'ils voient par quelles fureurs cette aſſemblée ſe déshonore ; par quelles intrigues ces tribunes ne ſont remplies que d'hommes vendus ou de femmes à tête perdue ; apprenez que la vérité n'arrive pas juſqu'à vous. Ils ſe ſont emparés de tous les moyens de la faire connoître. Cette liberté de la preſſe,

tant réclamée, n'appartient pas à celui qui pourroit vous détromper. Il en coûteroit la vie à l'auteur, à l'imprimeur, au colporteur assez courageux pour vous dire la vérité ; mais jugez du moins par les effets : voyez ce que vous êtes depuis qu'ils vous gouvernent, & ce que vous étiez auparavant ; rappellez-vous quels ordres vous aviez donnés, le cas qu'ils en ont fait, & prononcez quelle peine méritent des hommes qui vous ont jettés au milieu de l'anarchie, qui ont faussé leurs sermens, qui ont détruit toutes vos espérances, & qui attaquant tous les principes, vous ont plongés dans l'abyme sans conserver un moyen d'en sortir. Je me trompe ; il en est un, mais il dépend de vous seuls. Rappellez ces indignes représentans qui ont osé prononcer, qui prononcent encore tous les jours que vos ordres ne sont rien pour eux. Révoquez-les, & envoyez à leur place des hommes sages & éclairés. Que vos choix ne soient plus faits au milieu des intrigues. Dites aux nouveaux députés, comme l'ancienne Rome dans les calamités publiques, à ses consuls : *Prenez-garde qu'il n'arrive rien de malheureux à la chose publique.* Que ce soit là toute leur mission ; mais qu'ils soient dignes de vos vertus. Le dessin de la France est encore dans vos mains. Ce sont vos choix qui ont fait le mal, que vos choix le répa-

rent ; & ſongez qu'après les efforts que vous avez faits contre le deſpotiſme, il ſeroit lâche à vous de ſouffrir le plus abſurde de tous, celui que vous pouvez briſer d'un ſeul mot, & qui ne peut trouver que dans vous-mêmes le droit de vous opprimer.

FIN.